

en direct

Bulletin municipal n° 84
Avril 2019

le printemps

sème ses fleurs

à Vignoc

VIGNOC
www.vignoc.fr



mairie

12, rue des Ecoles - 35630 Vignoc
T. 02 99 69 82 46 - F 02 99 69 86 94
mairie.vignoc@orange.fr

En cas d'urgence : 02 99 69 82 46 (répondeur mairie), un numéro d'urgence vous sera donné.

périodes scolaires

ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h
et le vendredi de 14h30 à 18h30

vacances scolaires

ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h
et le vendredi de 14h30 à 18h30

Infirmière libérale

Mme LELAY Yolande - La Trubailière
35360 VIGNOC - T. 02 99 69 83 37

Assistante sociale

Contacter le CDAS, de St Aubin d'Aubigné
T. 02 99 02 37 77 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Point Poste

Les principaux services de la poste (recommandé, colis, retrait argent etc...) se font au Bar-Tabac "Le Refuge".

Numéros urgences

Pompiers départementaux	18
Pompiers de Gévézé	02 99 69 02 02
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Hédé	02 99 45 45 61
SAMU-Médecin de garde	15
Centre anti-poison	02 99 59 22 22
Allo Enfance maltraitée	08 00 05 41 41
SIDA info services	08 00 84 08 00
SOS viols	08 00 05 95 95
Chenil service - SACP	02 99 60 92 22

Déchetterie

Uniquement les déchets verts (tonte, taille de haies ou d'arbustes, déchets de jardin)

La déchetterie est ouverte les lundis, mercredis vendredis et samedis de 10h à 18h. Elle est située dans le bas de l'allée de la villouyère, en face du parc de loisirs.

Merci de déposer uniquement vos déchets verts à cet endroit et de récupérer vos sacs plastiques.

Déchetterie de Tinténac

Horaire d'ouverture à partir du 18 mars

> Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

> Jeudi : 9h à 12h30 / fermeture l'après-midi

Bibliothèque horaires d'ouverture

Lundi : 18h-19h / Mardi : 16h30 -18h
Mercredi : 16h30-18h / Vendredi : 17h-18h30
Samedi : 10h30-12h

T. 02 99 69 82 37 / bibliotheque@vignoc.fr

Bulletin municipal de Vignoc
Responsable de la publication : Jean Le Gall
Dépôt légal en cours - Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.



édito

Même si la contestation devient un art de vivre pour certains, il nous faut quand même admettre que pour bâtir une société harmonieuse il faut des règles, et c'est plus facile quand elles sont respectées.

Force est de constater que de plus en plus de personnes (je n'ose pas parler de citoyens) ne respectent plus les règles élémentaires qui régissent notre vie quotidienne.

Les exemples foisonnent :

- Les ordures ménagères (bacs gris) et les sacs jaunes font l'objet d'une collecte en porte à porte en fonction d'un planning précis communiqué à tous les foyers avec la facture annuelle. Vous trouverez dans ce magazine un rappel des périodes de collecte et quelques photos qui illustrent mes propos. Il est inadmissible de voir ces sacs jaunes ou noirs dans la rue à partir du dimanche, livrés aux chiens et aux chats qui divaguent et les déchirent.

- La circulation dans le bourg est limitée à 30 Km/h. La règle est la priorité à droite. Les piétons qui traversent ont priorité sur les voitures. Malgré ces règles bien connues, trop de véhicules roulent trop vite dans notre agglomération, et ne respectent pas les piétons (dont les enfants).

- Nous bénéficions d'un espace pour entreposer les déchets verts dans le bas de l'Allée de la Villouyère. Les règles d'accès à ce service sont affichées. On y constate toujours des incivilités nombreuses (dépôts devant le portail, herbe de tonte déposée dans des sacs, matériaux divers non conformes etc...). Faudra-t-il en arriver à fermer cet espace ?

- Les chiens doivent être tenus en laisse quand on les promène, si d'aventure ils font leurs besoins, la personne en charge se doit de ramasser les déjections et les déposer dans sa poubelle OM. Des contraventions sont prévues pour sanctionner le non-respect des règles, devra-t-on en arriver là ?

Nous avons la chance de bénéficier d'un village accueillant qui n'est pas trop peuplé, les problématiques urbaines ne nous concernent pas encore, protégeons notre environnement communal !

Jean LE GALL
Maire de Vignoc



Les articles pour le prochain bulletin doivent nous parvenir pour le **16 juin 2019** à mairie.vignoc@orange.fr



vigilance

DELIVRANCE ACTES D'ETAT CIVIL
Toute délivrance de copies et d'extraits d'actes d'état civil est gratuite ainsi que la délivrance d'un extrait du casier judiciaire. On ne doit pas vous demander d'effectuer un règlement par carte bancaire lors d'une demande en ligne.



incivilités

Des fientes déversées près d'un ruisseau

Lors d'une tournée d'inspection près de la déchetterie verte de la Villouyère mardi, Daniel Houitte, premier adjoint, a remarqué deux incivilités : le dépôt de déchets verts près du portail fermé et un dépôt de fientes d'oiseaux, à une trentaine de mètres.

« C'est inadmissible de déposer des fientes et des graines à proximité immédiate du ruisseau. En début d'année, un investissement de 120 000 euros, de l'Agence de l'eau et de la Région, a permis de supprimer les anciennes lagunes, tout en préservant des mares. Le terrain a été égalisé sur 300 m, les berges du ruisseau reconstituées et un engazonnement réalisé. Les travaux ont duré deux mois », explique l' élu.

« Aujourd'hui nous pouvons voir martins-pêcheurs, canards et poules d'eau investir les lieux. C'est une honte de déposer des débris et des fientes dans un espace protégé. »

Sur place Laetitia Citeau, animatrice du syndicat de la Flume, a qualifié l'acte « d'un manque de respect. En ce moment, et pour plusieurs années, les chercheurs de l'Université de Rennes et d'Agrocampus établissent un programme de suivi des travaux de restauration de cet espace, surveillent les débits et les impacts sur les organismes biologiques. Ce programme va s'étendre en amont sur le ruisseau du Pas-de-l'Ane. »

En observant le tas de fientes, on distingue très nettement des graines et de petites plumes colorées de canaris ou de perruches.



Daniel Houitte et Laetitia Citeau près du ruisseau de la Villouyère, où le tas de fientes a été déversé.

crédit photo Ouest-France

rendez-vous

projet jeunesse



L'association « accueil et loisirs », soutenue par la Mairie, a dernièrement rencontré les jeunes Vignocois afin de construire avec eux des actions à destination de la jeunesse. Trois réunions ont déjà eu lieu et les premiers temps forts se mettent en place. Nous les communiquerons prochainement sur un planning qui est en cours de réalisation.

Si vous êtes intéressé par ce projet, n'hésitez pas à joindre :

Guillaume MONTAGNE

directeur du centre de loisirs de Vignoc.

Mail : loisirs.vignoc@gmail.com / T. 06 95 86 63 08

CCAS

Thé dansant



Dans le cadre de sa mission d'animation, le CCAS propose 2 thés dansants cette année.

04

Le dimanche 17 mars, pour le premier, 134 danseurs se sont retrouvés sur le parquet de la salle « Emile Lemétayer ». L'orchestre « Atoutcoeur » a animé cet après-midi dansant. Valse, tango, madison, marche, paso doble... se sont succédés pour le plaisir de tous.

Un grand merci aux bénévoles qui donnent de leur temps pour la mise en place de la salle, au service à la buvette et à l'accueil aux entrées.

Rendez-vous est donné
pour le prochain thé dansant
le 1^{er} septembre
avec l'orchestre Thierry Simon

Les bénéfices dégagés permettront de proposer une sortie dans le cadre de la semaine bleue (semaine nationale des retraités et personnes âgées).

Traditionnel repas offert aux séniors

Samedi 23 mars, le Maire Jean LE GALL, Daniel HOUITTE 1^{er} Adjoint et Françoise LEFEUVRE Adjointe Vice-présidente du CCAS ont accueilli à l'Auberge du Tertre 67 convives pour le repas annuel des séniors de plus de 70 ans.

Après un mot de bienvenue par le Maire, Françoise Lefeuvre a remercié au nom de l'ensemble des membres du CCAS les invités de leur présence, nommé les 7 nouveaux septuagénaires et remémoré les 3 aînés disparus depuis 1 an.

La doyenne de la commune Mme Marie Truet résidente de l'EPHAD de Hédé-Bazouges qui fêtera ses 99 ans en juin, était présente. Le doyen André Bohuon 92 ans était absent pour des raisons de santé.

Les invités ont partagé un excellent repas concocté par Eric dans une ambiance chaleureuse. Cet agréable moment de convivialité a été animé de chansons et de musique.

Madame Truet et M. Roger Viel doyen de cette journée ont été mis à l'honneur et se sont vus remettre respectivement bouquet et colis gourmand.

Les séniors, qui rencontrent actuellement des ennuis de santé ou qui n'ont pu participer pour une raison majeure, recevront un colis.



M. Viel, Mme Truet et les élus

a



Simone Veil

VIGNOC

Le 30 juin 2019

Les écoles élémentaire et maternelle de VIGNOC

seront honorées de porter respectivement

les noms de :

a



Jean de la Fontaine

Pour officialiser la dénomination de ses écoles, la Municipalité est heureuse d'inviter tous les VIGNOCOIS à une cérémonie qui se déroulera le **dimanche 30 juin à 11 heures**

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de cette manifestation



des nouvelles...
du centre de loisirs

L'été approche à grands pas...

Les beaux jours approchent, l'été arrive : voici quelques dates à retenir !

Pour cet été, le centre de loisirs de Vignoc sera ouvert du 8 au 19 juillet et du 19 au 31 août.

Pour les semaines du 22 au 26 juillet et du 12 au 14 août, les enfants seront accueillis au centre de loisirs de La Mézière.

L'association sera fermée du 27 juillet au 11 août ainsi que le vendredi 16 août.

Comme chaque année, l'association Accueil et Loisirs organisera des mini-camps cet été (3 en juillet et 2 en août) afin de permettre à vos enfants de profiter de vacances entre copains et de découvrir la vie en communauté.

Dates d'inscription

- Préinscriptions pour les mini-camps : du 20 au 24 mai 2019.
- Inscriptions pour l'été : du 5 au 21 juin 2019.

Zoom sur un projet

Durant l'année, des projets sont menés avec les enfants sur les différents temps d'accueil. Aujourd'hui, petit zoom sur les dernières vacances d'hiver avec un projet mené autour de la découverte du cinéma d'animation.

Durant deux semaines, les enfants ont pu découvrir et expérimenter différentes techniques d'animation de l'image. Gérôme Godet (artiste angevin et professionnel de l'audiovisuel) et la compagnie Artefakt nous ont accompagnés dans ce projet afin d'initier les enfants à la technique du Stop-Motion et pour leur faire découvrir la magie du doublage et du bruitage.

Les enfants ont également découvert différents jeux optiques, fabriqué des tables à dessin et participé à la réalisation d'un court-métrage.

Pour les familles qui n'ont pas encore récupéré le film, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou à venir nous voir directement au centre de loisirs.

05

CNI et passeport à l'approche des congés

À l'approche des congés, la préfecture recommande aux usagers de vérifier dès à présent la **validité des papiers d'identité**.

Les demandes de titre d'identité, ou de renouvellement si nécessaire, doivent être déposées dès maintenant, afin de limiter les délais d'attente et d'obtention.

La liste des communes équipées du dispositif de recueil des demandes de papiers d'identité, du département d'Ille-et-Vilaine est consultable à l'adresse suivante :

<http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Demarches-administratives/Carte-Nationale-d-identite-CNI/Documents-identites-33-communes-d-Ille-et-Vilaine-pour-faire-une-demande>

✕ élection

Mise en place d'une commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales à partir du 1^{er} janvier 2019.

Membres :

Mme DUCLOS Solenne, BERTHELOT Raymond, AUBREE Franck, CHEVREL Philippe, BLAIRE Armelle.

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019

Les cartes électorales seront transmises courant avril 2019



le refuge

Les travaux sont finis, le Refuge s'est agrandi pour mieux vous accueillir.

Plus grand, plus de confort, création d'une salle pour faire des réunions à titre personnel, professionnel ou pour les associations ou encore partager un verre de l'amitié en groupe (assemblée générale, anniversaire, enterrement, ...)

Café tricot 1 mardi / 2 (semaines impaires) ouvert à tous.

Projet de concours de belote,

Petit rappel des services du Refuge :

Bar, Tabac, Presse, FDJ au complet (grattage, loto, parions sport et amigo), Relais Poste, Carterie, Rechargement Illenoo (bus), Connexion Wifi,...

4 place de l'église T. 02 99 69 80 00

A bientôt



06



une soirée pour tous les vignicois !

Une soirée sous le signe du jeu, destinée à tous les Vignicois, a connu un grand succès le 8 février dans la salle Emile LEMETAYER.

Vendredi 8 février avait lieu, à Vignoc, la première soirée « jeux de société » à l'initiative de la commission Tandem de l'association Accueil et Loisirs. Constituée d'élus bénévoles et de salariés, cette commission a pour but d'organiser des temps à destination des familles et de soutenir la parentalité.

La ludothèque « Au bois des Ludes » est venue animer cette soirée en compagnie d'animateurs du centre de loisirs. Il y avait des jeux de société pour tous les âges, des jeux surdimensionnés ainsi qu'une initiation aux jeux de rôle. Cette soirée a réuni environ 70 personnes au sein de la salle polyvalente. Une belle réussite avec de bons retours de la part des participants.

état civil

NAISSANCES

Pia GOURONNEC MOULINET

7 place de l'Eglise / née le 22 janvier 2019

Naël SOUILLARD DURAND

12 impasse des Courtils / né le 5 février 2019

Louis MERIL

3 rue du Placis Vauléon / né le 13 février 2019

Manon DELALANDE

10 rue Charlotte Lancelot / née le 15 février 2019

Gabriel DUDOGNON

30 rue du Tertre / né le 20 février 2019

Louna BELAN

4 rue du Fournil / née le 19 février 2019

Elise DEGEUSE

10 allée de la Bruère / née le 23 mars 2019

Léo DEGEUSE

10 allée de la Bruère / né le 23 mars 2019

DECES

Jean-Claude CHAPELAIN

Le Mesnil / le 28 février 2019

André LE MEN

11 rue du Pont / le 3 mars 2019

timbre fiscal

Direction des Finances publiques d'Ille-et-Vilaine

Suppression du timbre fiscal papier

Depuis le 1^{er} janvier 2019, pour la délivrance d'un passeport, d'un permis bateau, des titres pour les étrangers et des attestations d'accueil, la naturalisation, le renouvellement de la carte nationale d'identité ou du permis de conduire en cas de perte ou de vol, **le timbre fiscal est désormais électronique**. Le timbre fiscal papier est supprimé.

Il peut être acheté sur le site : timbres.impots.gouv.fr ou auprès d'un buraliste équipé de l'application "Point de vente agréé".

Le remboursement d'un timbre électronique, acheté il y a moins d'un an, s'effectue également sur le site timbres.impots.gouv.fr

Le timbre amende continue d'être vendu sous format papier pour permettre le paiement des contraventions lorsqu'elles sont établies sur les carnets à souche de verbalisation.

ZAC du Vallon des Fresches

collecte ordures ménagères



07

La collecte des sacs jaunes a lieu dans la nuit du jeudi au vendredi des semaines impaires : les containers sont à mettre le jeudi des semaines impaires.

La collecte des ordures ménagères a lieu le mercredi : les containers sont à déposer tous les mardis soirs.

Le SMICTOM assure la collecte des ordures ménagères et la collecte du tri sélectif (sacs jaunes ou bacs jaunes).

Il est important de présenter votre bac et vos sacs jaunes la veille au soir avant 19h. Les collectes sont réparties sur 24h (de 5h30 à 4h30 le lendemain). Aussi, si la collecte se fait de nuit sur votre secteur, vous pouvez sortir votre poubelle d'ordures ménagères et vos sacs jaunes le jour de la collecte avant 19h.



**DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2019,
LE TIMBRE FISCAL
EST ÉLECTRONIQUE**

*Optez pour le timbre électronique
sur timbres.impots.gouv.fr*

*En quelques clics vous recevrez votre timbre
par SMS ou par mail*

**VOUS AVEZ ACHETÉ
UN TIMBRE ÉLECTRONIQUE
IL Y A MOINS D'UN AN,
MAIS VOUS N'EN AVEZ
PLUS L'UTILITÉ ?**

*La demande de remboursement
se fait sur internet, n'attendez plus !*

VOUS AVEZ ACHETÉ VOTRE TIMBRE SUR INTERNET	VOUS AVEZ ACHETÉ VOTRE TIMBRE CHEZ UN BURALISTE
1) Munissez-vous du SMS ou du justificatif reçu lors du paiement afin d'y trouver le numéro du timbre et le numéro de transaction	1) Munissez-vous d'un RIB et d'un justificatif d'identité (un format pdf, jpg ou png) et du ticket qui vous a été remis lors de votre achat afin d'y trouver le numéro du timbre, le numéro de transaction et le montant du timbre
2) Flashiez le QR code ci-contre ou rendez-vous sur timbres.impots.gouv.fr « Demander le remboursement d'un timbre électronique »	
3) Votre remboursement sera visible d'ici quelques jours sur votre compte courant	3) Votre remboursement se fera sur votre compte courant dans les meilleurs délais

timbres.impots.gouv.fr

Accueil du SMICTOM

Modification des heures d'ouverture

À partir du 18 mars 2019

- **LUNDI, MARDI, MERCREDI ET VENDREDI**
ouverture de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- **JEUDI : OUVERTURE DE 9H À 12H30**
fermeture l'après-midi

opération groupée d'éclaircie de plantations

feuillues et résineuses



08

Le Centre Régional de la Propriété Forestière Bretagne-Pays de la Loire, Etablissement Public, en association avec le Syndicat des Forestiers Privés d'Ille-et-Vilaine lance une opération groupée d'éclaircie de boisements de résineux ou de plantations de feuillus sur la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné. Cette action est menée pour les propriétaires forestiers d'une surface supérieure à 1ha.

Les éclaircies sont des coupes d'amélioration des peuplements forestiers. Elles consistent à sélectionner les meilleurs sujets pour favoriser leur croissance en diamètre en éliminant les arbres de moindre qualité qui les gênent. Le taux de prélèvement est compris entre 25 et 40% du nombre de tiges.

Individuellement, ces opérations nécessitent, en général, une surface minimale (le plus souvent 4 ha) pour pouvoir être techniquement réalisées et économiquement viables, c'est-à-dire procurer une recette au propriétaire. L'objectif de ce regroupement volontaire est d'aider les propriétaires forestiers à valoriser leurs bois tout en les accompagnant dans cet acte souvent difficile à mettre en œuvre seul.

Les coupes seront réalisées par des prestataires intervenant dans le secteur et les produits serviront à approvisionner les entreprises bretonnes.

Une réunion d'information aura lieu au pôle communautaire de Montreuil-le-Gast (1, La Métairie) le jeudi 23 mai 2019 à 19h.

Elle sera suivie, pour les propriétaires qui le souhaitent de visites diagnostics individuelles gratuites réalisées par le CRPF.

En complément de cette information, des courriers individuels seront adressés à tous les propriétaires forestiers de plus de 1 hectare identifié au cadastre.

Pour tout renseignement, contactez **Anne-Pernelle DUC** chargé de mission CRPF Bretagne-Pays de la Loire au **02 99 30 00 30** ou par mail : **anne-pernelle.duc@crpf.fr**

Pass'réno

rénovation de l'habitat

du nouveau au Val d'Ille-Aubigné

Une nouvelle OPAH est en cours au Val d'Ille-Aubigné pour 3 ans, du 01/03/2019 au 28/02/2022.

L'opérateur retenu est le CDHAT (02 99 28 46 50) mais Pass'Réno reste le guichet unique au 02 99 69 58 93 (ouverture de dossier et mandatement du prestataire). A partir du mois de mars 2019, le service communautaire Pass'Réno assurera seul les permanences.

Le numéro 02 99 69 58 93 reste ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



info mobilité CCVIA

une aide de 100 €

pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

Le Val d'Ille-Aubigné propose une aide de 100 € pour les ménages non imposables qui achètent un vélo à assistance électrique neuf. Les conditions d'éligibilité de cette aide sont les suivantes :

- être majeure et habiter le territoire intercommunal
- justifier d'une cotisation d'impôt sur le revenu nulle (cotisation de l'année précédant l'acquisition du cycle)
- l'aide concerne tout vélo à assistance électrique neuf acheté à compter du 1^{er} janvier 2019 et n'utilisant pas de batterie au plomb
- ne pas revendre son vélo dans l'année
- une personne physique ne peut en bénéficier qu'une fois.



Les particuliers bénéficiant de l'aide du Val d'Ille-Aubigné pourront également faire une demande pour bénéficier de la prime de l'État, dite « bonus vélo ». Ce bonus vient compléter l'aide de la collectivité, le cumul des deux aides s'élèvera à 200 € maximum.

Formulaires de demande disponible sur le site du val d'Ille-Aubigné :

www.valdille-aubigne.fr

Renseignements :

service mobilité :

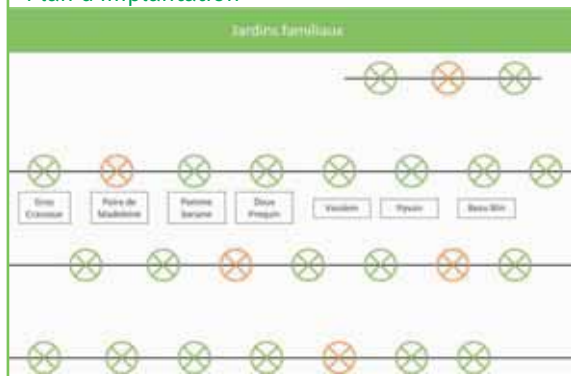
02 99 69 86 86 / mobilites@valdille-aubigne.fr

CCVIA

La Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné mène depuis 2011 une politique de préservation et de valorisation des vergers traditionnels.

Dans le cadre d'aménagements en faveur de la biodiversité autour des anciennes lagunes de la Villouyère, un verger de 25 pommiers et poiriers a été planté en 2018, près des jardins familiaux de Vignoc. Le greffage a eu lieu jeudi 7 mars, dans le cadre d'une formation à destination des agents communaux du territoire intercommunal, animée par Guillaume Lepetit. Les 11 agents présents ont pu apprendre et expérimenter la greffe sur 7 arbres. Les 18 arbres restants ont été greffés dans la foulée par Jacky et Manuel, présents à la formation. Les variétés ont été soigneusement choisies par un bénévole des Mordus de la Pomme, qui a pris soin de retrouver des variétés historiquement présentes sur la commune de Vignoc.

Plan d'implantation



associations

ASVHG Foot



L'ASVHG recrute des arbitres de football

Contact : Pascal VERGER
Arbitre référent du Club
06 85 33 51 60



➤ ASVHG organise une matinée de l'emploi le samedi 11 mai

à la salle des associations de Vignoc de 9h30 à 12h30

Les sponsors présenteront des offres diverses d'emplois tandis que le club par l'intermédiaire de Jordan Boutet expliquera la mission du "service civique".

2 postes de services civiques sont à pourvoir pour la saison 2019-2020. Enfin, l'ASVHG recherche des arbitres. Pascal Verger, référent arbitre du club, exposera la démarche pour devenir arbitre et les intérêts liés à cette formation.

09

OSVIDH

AVRIL
13
2019



ENDURANCE NORDIQUE

Salle des sports - St Médard/Ille
De 14h à 17h30

Marche nordique : Défi d'un circuit de 18km avec un rythme moyen de 6km/h.

Possibilité d'effectuer le circuit à allure libre.

Tarifs : 6€ (collation à mi-chemin incluse)

Inscriptions : marianneriot35@gmail.com OU 06.10.62.64.85



comité des fêtes

Le comité des fêtes organise
son « moules frites » le 6 juillet
avec cette année 2 groupes de musique dès 20h !!!



10

LE SON MAT propose un spectacle où les percussions, les danses et les chants d'Afrique de l'Ouest s'expriment avec puissance et générosité. Des morceaux mélodiques (kora, balafon) viennent adoucir un set résolument percussif (djembé, doums) où la danse envoie une énergie communicative pour le plaisir de tous. » **"venez danser avec nous"**



Puis le groupe **DOUBLE FACE** va mettre le feu toute la nuit de 21h30 à 23h30, suivi du feu d'artifice et nous finirons la soirée par le bal sur la place de l'église.



Les moules frites ainsi que les cheesburgers seront à réserver à l'avance au bar le refuge à Vignoc.

Attention nombre de places limitées !!!

Vous avez envie de venir rejoindre notre équipe dynamique ? Pas de problème voici les infos : soit le **bar le refuge** à Vignoc ou par mail **cdfvignoc@gmail.com**

Le CDF

APEMA

Fête de l'école samedi 22 juin

A partir de 11h30 au terrain de foot pour se retrouver autour d'un repas. Une journée pleine de festivités et de bonne humeur : ballade à poney, maquillage, pêche à ligne, jeux en plein air, glissade sur bouée et d'autres surprises...
Un spectacle pour les enfants : Le murmure de la mer.

Dans la joie et la bonne humeur, n'oubliez pas de vous inscrire auprès de l'Apema pour être bénévole à la fête de l'école : **apema.vignoc@hotmail.fr** et sur les cahiers de liaison un lien doodle vous sera communiqué.

Il faut plus d'une soixantaine de bénévoles pour faire de cette journée une réussite.

Les enfants comptent sur vous !

Nous vous remercions par avance pour votre participation.

L'équipe de l'APEMA.



Grande collecte des papiers et journaux dans notre école

Une benne sera mise à disposition une à deux fois dans l'année pour la collecte spécifique des journaux.

Toutes les dates sur :
www.jadoptezezerodechet.fr
Dès à présent, mettez de côté vos journaux !!





**Les Réinscriptions reprennent
chez Allegro pour 2019/2020 !!**

Allegro est une école de musique associative intercommunale dynamique qui intervient sur le territoire du Val d'Ille - Aubigné, **dont Vignoc**. Nous proposons une formation musicale aux enfants à partir de 4 ans, ados et adultes, musiciens débutants ou confirmés. Avec 27 professeurs de musique enseignant 23 instruments et animant 8 ensembles musicaux, tout le monde peut prendre plaisir à pratiquer la musique à Allegro !

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter notre site <https://www.ecole-allegro.fr/>

A noter : Les portes ouvertes de l'école de Musique auront lieu le **samedi 15 juin** 2019 de 10h à 12h à La Mézière (Site de la Flume) et de 14h à 16h à Melesse (Centre de Loisirs). Les professeurs de l'école seront là pour faire essayer leurs instruments et il sera possible de s'inscrire sur place pour l'année 2019/2020.

Si vous ou vos enfants voulez jouer de la musique pour l'année scolaire 2019/2020, les réinscriptions et inscriptions se feront du 03 au 29 juin 2019 en prenant rendez-vous au **02 99 13 24 89** (n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur en cas d'absence) ou par allegrovaldille@orange.fr

Plaquettes d'inscriptions, Informations supplémentaires et horaires de permanence disponible sur <https://www.ecole-allegro.fr/>

agenda de l'école

Dimanche 05 mai



« Tea Time »

Projet autour du conte musical, composé par Jasmina Mihailovic Montaut, mené avec l'école Élémentaire Privée de La Mézière.

L'orchestre à cordes de l'école assurera l'accompagnement du spectacle. Première partie assurée par la classe d'Orchestre à l'école « Cuivres » de l'école publique de Montreuil-Le-Gast.

Salle Polyvalente de Montreuil-Le-Gast / 15h

Samedi 18 mai



Projet de Création de Chanson

mené avec l'école Élémentaire Publique de La Mézière. Première partie du spectacle assurée par les orchestres juniors à vent et cordes de l'école de musique.

Salle Polyvalente - La Mézière / 18h30
Entrée Gratuite

Samedi 25 mai



Concert de la Fanfare Pak !

autour des Musiques Tsiganes des Balkans avec les élèves des chorales enfants, des classes d'éveil, de la fanfare de rue de l'école de musique

Salle Polyvalente - Melesse
20h30 / Entrée 5€ / Gratuit -16 ans

Mardi 04 juin



Récital Ephémère

proposé par les élèves de l'école de Musique Allegro

Médiathèque de Melesse
18h / Entrée Gratuite

Mercredi 12 juin



Concert Bien être

encadré par Grégory Cappoen proposé par le département de Musiques Traditionnelles, en partenariat avec la librairie Alfabulle et la sophrologue Tiffany Peyronnet Parc Quincampoix

Melesse / 15h30

Tous en Scène 2019



Moments musicaux proposés par les élèves de l'école de musique en extérieur, de 18h à 19h30 dans les centres villes.

Lundi 17/06 : Langouët
Mardi 18/06 : Vignoc
Mercredi 19/06 : La Mézière
Jedi 20/06 : Montreuil-Le-Gast
Vendredi 21/06 : Melesse

Ecole de Musique du Val d'Ille - Aubigné
Présente ses

PORTES OUVERTES

SAMEDI 15 JUIN 2019

Venez essayer les instruments que nous enseignons et rencontrer nos professeurs !

LA MEZIERE	MELESSE
10H00 - 12H00	14H00 - 16H00
Site de la Flume	Centre des Loisirs
A côté de la Médiathèque	"Les Jeunes Pousses"

Toutes les informations sur : www.Ecole-Allegro.fr



Licenciés

Le nombre de licenciés au club est en augmentation encore cette année avec une évolution de 25% par rapport à la saison 2017-2018. Nous sommes aujourd'hui à près de 200 adhérents avec plus de 130 jeunes et environ une cinquantaine d'adulte. Pour ceux qui le souhaitent, il est possible de s'inscrire en milieu de saison et faire une séance d'essai.

Stade Communautaire à Guipel

Depuis novembre, c'est un grand plaisir d'organiser et de partager les entraînements avec les jeunes et adultes sur ce nouvel outil d'athlétisme. Du matériel complémentaire est en cours de négociation pour pouvoir mettre en place des compétitions dans le futur, notamment pour les disciplines de la perche et des haies. Le club donne la possibilité à l'ensemble des adhérents de venir sur le stade durant les différents créneaux de la semaine.

12

Recrutements

Le monde associatif créé aussi de l'emploi avec l'arrivée de Thomas Garnier qui est embauché par le club depuis le 2 octobre. Il intervient en temps partiel à raison de 12h/ semaine, dont 5 heures en prestation de services avec la section locale du club de Betton. La majorité des personnes connaissent Thomas car il intervient au club depuis 2014. Thomas est athlète et entraîneur. Le 2 janvier 2019, Valentine, étudiante en STAPS « spécialité en Athlétisme » a rejoint l'équipe des entraîneurs pour accompagner Thomas. Valentine est une athlète du Stade Rennais Athlétisme et est spécialisée sur le 60, 100, 200 et 400 m. Ses missions principales sont d'encadrer les jeunes le samedi matin et d'organiser une promo athlétique sur le stade en juillet. Elle sera avec nous jusqu'à la fin de la saison 2019. Nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil.



Championnat de France en salle à Lievin



Le 23 février dernier, Noalig Wyckens a participé aux championnats de France en salle, pour les épreuves de sauts en longueur et la course du 60 m haies. Elle termine 8^{ème} avec son meilleur saut à 5 m 62. Aux haies, Noalig joue de malchance durant sa série où l'une des concurrentes la touche dans son couloir, ce qui la mettra à mal pour poursuivre dans les séries suivantes.

Championnat de France de Cross à Vittel

Le 10 mars 2019, Marion Guenver a pu savourer l'ambiance des grands rendez-vous en participant dans l'équipe de cross des Juniors du stade Rennais Athlétisme avec les sections locales dont Asphalté fait partie. Le parcours de 5 kms 7 n'était pas sans difficultés avec des rivières, des butes et beaucoup de boue. Marion a gravité avec ces comparses les étapes des championnats départementaux, régionaux, interrégionaux, et nationaux. A l'issue de l'épreuve, l'équipe se classe 16^{ème} de France.



Participation au Championnat de France handisport pour Lisa

Le 23 février 2019, le Stadium Pierre Quinon a été une nouvelle fois le théâtre de compétition pour les athlètes handisport où Lisa Clarisse a prouvé ses talents de sprinteuse. Lisa Clarisse est licenciée au club et participe aux entraînements de courses, sauts et de lancers. La compétition était parrainée par la non moins talentueuse Marie Amélie Le Fur, record woman du monde du saut en longueur.

Lisa nous apporte beaucoup et échange régulièrement pour optimiser les entraînements et la faire progresser par la même occasion. Lisa ambitionne d'entrer au CREPS de Bordeaux l'an prochain. Un modèle de ténacité à suivre ...

Championne de France en équipe Athlé cadettes 2018

En octobre dernier à Angoulême, l'équipe cadette du stade Rennais Athlétisme sont devenues championne de France en réalisation un parcours sans faute et en équipe avec les différentes sections locales. Cette victoire commune est vraiment le fruit d'un travail en collaboration entre différentes structures pour amener chaque individualité à son meilleur niveau. Comme chaque fille, Noalig a contribué au cumul des points à la longueur, au 100m haies, au Javelot et au relais final 4 x 100 m.



Promo Athlé en juillet

Le club, organisera une nouvelle promotion athlé avec l'aide de l'OC-PACS (Office des sports du pays du Val d'Ille Aubigné), le conseil départemental, le comité d'athlétisme 35. Dans le cadre de son stage Valentine met en place une 1^{ère} promotion athlétisme en juillet sur le stade. Cette journée sera proposée aux écoles primaires du territoire (St Médard, Hédé, Guipel, Montreuil sur Ille, Langouet, Feins). Elle est destinée aux jeunes 9 à 10 ans avec 200 participants. Cette promotion sera complémentaire aux 2 autres promotions organisées par l'OC-PACS sur Sens de Bretagne et Saint Aubin d'Aubigné fin Juin 2019.

Des départementaux au régionaux pour les Benjamins et Minimes

En février et mars dernier, les catégories benjamins(es) et minimes viennent en force aux rendez-vous qui leur sont dédiés.



Les benjamins et benjamines ont pu s'illustrer sur les trois disciplines phares (courses, sauts et lancer) et notamment au lancer de poids avec Romane Lelong, à la hauteur avec Ilyan Le Bohec, Lucie Gastellier et Cléa Vallée, où ces derniers ont participé au 1^{er} regroupement régionaux pour les épreuves combinées.

Les minimes venus aussi en nombre se sont également relevés durant ces mêmes épreuves où Enzo Louazon et Bastien ont pu mettre à profit leur talent respectivement aux épreuves combinées et au saut en hauteur durant le challenge inter Ligue à Nantes, le 16 mars 2019 avec les régions Ile de France, Normandie, pays de Loire.

Les regroupements poussins et éveils athlé

Les regroupements des jeunes pousses des catégories éveils athlé et poussins ont toujours du succès en salle.

Les implications des jeunes est fortes avec l'envie de faire plus tard comme les plus grands.





théâtre de poche

Camping Interdit

de Benoît Sicat - Spectacle

Le 11 mai de 10h30 à 18h Parc de loisirs, Vignoc

« Explorez en famille un camping pas comme les autres, tout y est permis, sauf dormir. Dans cet espace de jeu partagé, on trouve une tente serre, une tente hamac, une tente balançoire, une tente à roulette. Allez explorer toutes les facettes de ces tentes atypiques »

Le spectacle dure 40 min environ, avec un départ toutes les heures (10h30, 11h30, 15h, 16h et 17h).

Autour du spectacle, des activités ludiques seront proposées (concert, initiation pêche, coin lecture ...), un bar à jus/stand de gâteaux, etc ... Cette journée est à destination des parents et enfants, à partir de 1 an.

Infos et réservation

billetterie@theatre-de-poche.com / T. 09 81 83 97 20
 Tarif unique : 3€ par participant au spectacle
 Reste des activités gratuites.

En amont de ce spectacle, des ateliers en bibliothèque auront lieu dans différentes communes :

- le 6 avril à Montreuil-sur-Ille (15h-17h),
- le 4 mai à Saint Aubin d'Aubigné (10h-12h) - et Vignoc (15h-17h).

Toujours sur le thème de la cabane, ces ateliers sont gratuits.

A partir de 4 ans / Nombre de places est limité à 6 binômes parent-enfant. Les réservations se font directement auprès des bibliothèques concernées.

<http://theatredepoche.com/evenements/spectacle/camping-interdit>



concert de musique Tzigane

Le 6 avril à la salle E. LEMÉTAYER

Ambiance des fêtes slaves à travers un répertoire de musiques et de chants tziganes.

Ce fut une soirée d'enchantement !!

sortie patrimoine

dimanche 7 juillet 2019



départ à 10h30, depuis la place de l'église de la seconde sortie patrimoine.

Au programme
le Château du Ronceray

Nous y serons accueillis dans la cour du château.



Visite de l'étang et des ruines de la maison du meunier.

Visite du trou de la turbine de l'ancien moulin de la Villouyère.

Histoire de l'étang qui l'alimentait.

Visite de la bambouseraie du moulin si M. LEBAIL peut être présent.

Retour par le Bas-Champ où nous irons voir les boules autour de la porte arrière qui étaient censées, au 16^e siècle, protéger de la peste.

Circuit d'environ 3 Km.



13

conseils municipaux

Conseil Municipal du 10 janvier 2019

FINANCES - TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES DEGREVEMENT TAXE AFFERENTE AUX PARCELLES EXPLOITEES PAR DE JEUNES AGRICULTEURS - APPROBATION

Les dispositions de l'article 1647-00 bis du code général des impôts permettent au conseil municipal d'accorder un dégrèvement de 50%, pour une durée qui ne peut pas excéder 5 ans, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties afférente aux parcelles exploitées par les jeunes agriculteurs.

Une délibération a été prise le 5 mars 1997 pour que les jeunes agriculteurs installés à compter du 1^{er} janvier 1997 bénéficient d'un dégrèvement de la taxe foncière pour une durée d'un an. Ce dégrèvement de 50% est à la charge de la collectivité qui l'accorde, le dégrèvement de droit de 50% est pris en charge par l'Etat.

Le conseil municipal, à l'unanimité (D. Houitte n'a pas pris part au vote), décide d'accorder le dégrèvement de 50% de la taxe foncière sur les propriétés non bâties afférente aux parcelles exploitées par les jeunes agriculteurs conformément au code général des impôts, décide que ce dégrèvement est accordé pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier de l'année suivant celle de l'installation du jeune agriculteur.

14

FINANCES - ADMISSION EN NON VALEUR - SEUIL INFERIEUR AUX POUR- SUITES - APPROBATION

Monsieur Eric Baillon, Trésorier, se trouve dans l'impossibilité de recouvrer des titres de recettes relatifs à des prestations de garderie et de repas de cantine pour la somme de 15,60 €.

Le conseil municipal, accepte d'admettre en non-valeur les titres énoncés ci-dessus sur le budget principal.

FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N°4 - AJUSTEMENTS DE CREDITS - APPROBATION

Il convient d'ajuster les crédits en section d'investissement pour régularisation. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les écritures comptables. Tableau consultable en mairie.

URBANISATION - CHENE AUGUE - VIABILISATION - AVENANT ENTREPRISE POTIN - APPROBATION

Des travaux supplémentaires (travaux d'enrobés et moins-value sur le linéaire de bordure site au déplacement des stationnements) au marché de viabilisation des trois lots et de places de stationnement ont été sollicités, un montant 2 247 € HT soit 2 696.40 € TTC. Nouveau montant du marché: 33 490.40 € HT soit 40 188.48 € TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'avenant n°1 présenté par l'entreprise POTIN - Dol de Bretagne.

ADMINISTRATION GENERALE - CONTRAT RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL - MANDAT AU CDG 35 - APPROBATION

Le contrat d'assurance des risques statutaires du personnel conclu avec la CNP assurances arrive à échéance le 31 décembre 2019.

Le conseil municipal, à l'unanimité, mandate le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine pour mettre en œuvre les procédures de mise en concurrence des entreprises d'assurances agréées, pour son compte, en vue de souscrire un contrat d'assurance des risques statutaires du personnel. Les risques à couvrir concernent les agents stagiaires et titulaires affiliés à la CNRACL, les agents stagiaires et titulaires non affiliés à la CNRACL et les agents non titulaires.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ILLE-AUBIGNE : PROJET DU PLH

Le Programme Local de l'Habitat définit pour une durée de six ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

Par délibération du 14 mars 2017, le Conseil communautaire du Val d'Ille-Aubigné a engagé l'élaboration d'un nouveau Programme Local de l'Habitat sur les 19 communes de son territoire.

Le projet de PLH 2019-2024 de la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné arrêté lors du conseil communautaire du 13 novembre 2018 comporte les principaux éléments du diagnostic suivants :

Le contexte socio-démographique : un développement démographique positif, une croissance désormais majoritairement portée par le solde naturel, une population jeune mais qui peine à se renouveler, une population familiale en baisse mais demeurant à un niveau satisfaisant avec une hausse sensible des personnes seules.

Le parc de logements : un territoire très résidentiel, une augmentation sensible du nombre de logements vacants entre 2009 et 2014 avec un taux de vacance plus élevé au nord du territoire. Des besoins en amélioration de l'habitat : énergétique et adaptation.

Les marchés immobiliers : une consommation foncière principalement liée à l'habitat, en lien avec la dynamique démographique locale. Une prédominance de la maison individuelle (87 % des résidences principales). Un prix moyen du foncier plus élevé que la moyenne des autres EPCI du Pays de Rennes. Un parc public limité : 6% de logements locatifs sociaux et concentré sur trois communes. Une offre locative relativement faible. Le parc privé locatif trois fois plus important que le parc locatif public.

Le scénario de développement retenu fixe un objectif de production de 2100 logements sur les 6 ans ; soit 350 logements/an en réponse aux ambitions démographiques et pour assurer l'équilibre territorial.

Le PLH propose une répartition des objectifs de production de logements prenant en compte la dynamique et les projets des communes, l'offre en équipements et moyens de transport, les critères de répartition du SCoT et du PDH. Ces objectifs proposent également une répartition de la production par secteur (mixité sociale) et donnent des principes de consommation foncière avec un objectif minimum de production de logements en renouvellement urbain. Les objectifs de production par commune figurent dans le projet de PLH consultable en mairie.

Le PLH prévoit les 5 orientations suivantes : favoriser un développement équilibré du territoire, optimiser la consommation foncière, mobiliser le parc existant, répondre aux besoins non couverts par les marchés immobiliers, piloter le projet intercommunal.

Chaque orientation fait l'objet d'actions ou d'interventions, que ce soit en matière d'étude ou d'ingénierie amont, d'aide financière, de mobilisation de moyens internes et de mobilisation de partenariat, pour un budget moyen annuel à la charge de la Communauté de communes de 680 000 € et un budget global de 4 079 000 € sur la durée du PLH.

Il est rappelé que ce projet est soumis pour avis aux communes membres et au syndicat mixte du SCOT du Pays de Rennes conformément à l'article R.302-8 du CCH. Les conseils municipaux des communes délibèrent et faute de réponse dans un délai de 2 mois à compter de la transmission du projet arrêté, leur avis est réputé favorable (R 302-9 du CCH).

Le conseil municipal, (18 voix pour et 1 abstention) formule un avis favorable au projet de programme local de l'habitat 2019-2024 de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné.

Conseil Municipal du 7 février 2019

ENVIRONNEMENT - URBANISME - INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - SITE DES CARRIERES DE LA GARENNES - PROJET INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS INERTES - DETRIVAL 1 AVIS

La société CARRIERES de la garenne a été autorisée à exploiter une installation de stockage de déchets inertes et de déchets d'amiante lié à des matériaux inertes sur le site de DETRIVAL 1, au lieu-dit « La Robinière » à Vignoc, selon l'arrêté préfectoral n°2008/005 du 18 février 2008, pour une durée de 10 ans. Seule la moitié Sud de la zone de stockage a été remblayée. Une demande de prolongation jusqu'au 31 décembre 2018 a été faite pour terminer la remise en état de confinement du stockage de déchets d'amiante lié. Les terrains au Nord du ruisseau de la Rochette ont été abandonnés.

La demande d'enregistrement a pour but de poursuivre l'exploitation afin de combler la moitié Nord de la zone de stockage. La surface restant à remblayer est d'environ 17500 m². Le remblayage est effectué avec déchets inertes non dangereux. La remise en état prévoit la création d'un tertre pour y implanter une centrale photovoltaïque.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis FAVORABLE au projet précité.

ENVIRONNEMENT - URBANISME - RENNES METROPOLE - PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - AVIS

Depuis juillet 2015, Rennes Métropole prépare le premier Plan local

d'urbanisme intercommunal, le PLUi.

Le jeudi 13 décembre 2018, le conseil métropolitain a arrêté le projet.

Place désormais aux avis des communes et personnes publiques associées (État, Région, Département, Pays de Rennes...) avant l'enquête publique prévue pour le printemps 2019.

Des principes d'aménagement jusqu'aux zonages à la parcelle, le PLUi aborde l'urbanisme à différentes échelles. Plan consultable en mairie.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis FAVORABLE au projet précité.

RESEAUX - SDE 35 - TRANSFERT DE LA COMPETENCE « ECLAIRAGE » (travaux et maintenance) - APPROBATION ET AUTORISATION

Le Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE35) exerce depuis le 1^{er} mars 2007 la compétence optionnelle éclairage. Le Comité syndical du SDE35, réuni le 12 juin 2013, a acté le fait qu'à compter du 1^{er} janvier 2015, le transfert de compétence éclairage concerne les travaux et la maintenance. La maintenance de l'éclairage public est financée sur la base d'un forfait au point lumineux défini chaque année par le Comité syndical.

Par délibération du 9 décembre 2014, le SDE35 a acté le fait que pour les collectivités qui transfèrent leur compétence, il participe au financement des travaux d'éclairage non éligibles au régime d'aide en vigueur, à hauteur de 20 % du montant HT + 100 % des taxes pour les travaux d'investissements et 20 % du montant TTC pour les petits travaux de fonctionnement.

Dans le cadre de ce transfert de compétence, les installations d'éclairage restent la propriété de la commune et sont mises à la disposition du SDE35 pour lui permettre d'exercer la compétence transférée.

Le conseil municipal, à l'unanimité, transfère au SDE35 la compétence optionnelle Éclairage.

FINANCES – ANNULATION D'UNE LOCATION SALLE EMILE LEMETAYER – AVIS ET AUTORISATION

L'association « Rois de la Pédale » représentée par son Président, monsieur Bastien Delacroix - Hédé avait réservé la salle « Emile Lemétayer » le 5 février 2019 pour une soirée annuelle. Pour différentes raisons, l'association a annulé la réservation et demande si les arrhes peuvent être restituées.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le remboursement des arrhes d'un montant de 96 € auprès de l'association « Rois de la Pédale ».

FINANCES - REMBOURSEMENT DES FRAIS ENGAGES AU CONGRES - APPROBATION

Madame Anne-Marie Havet, coordonnatrice du conseil des sages, a participé au congrès national de la fédération des sages à Lormont, les 07, 08 et 09 novembre 2018. Elle a avancé les frais de nuitées et de repas pour un montant de 286,41 €. Il est proposé de rembourser Madame Anne-Marie Havet à hauteur de l'inscription budgétaire soit 200 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le remboursement des frais avancés par madame Anne-Marie Havet sur la base de l'enveloppe budgétaire 2018 soit 200 €.

FINANCES - AUTORISATION BUDGETAIRE PAR ANTICIPATION EN SECTION D'INVESTISSEMENT - ACHAT DE DEUX UNITES CENTRALES POUR LA MAIRIE - APPROBATION ET AUTORISATION

Jean Le Gall rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales : la dépense d'investissement concernée est le remplacement de deux unités centrales = 1 500 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la dépense d'investissement ci-dessus exposée.

ADMINISTRATION GENERALE - DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE - ACTER

Le conseil municipal en prend acte.

Accompagnement «Qualité de l'air intérieur»	Ecole maternelle	ECTI	960,00 €
Lampe vidéo projecteur	Ecole élémentaire	West intégration	294,00 €
Entretien annuel Tondeuse Kubota	Atelier	Rennes motoculture	591,52 €
Imprimante	Ecole maternelle	APLON	80,40 €
Carton vœux	Mairie	Le Colibri	209,00 €
Réseau WIFI	Mairie	APLON	291,00 €
Treillis	Cimetière	VERALIA	2 582,00 €
Panneaux de signalisation	Atelier	SELF SIGNAL	1 334,00 €
Porte suite cambriolage	Maison des associations	Bruno DELAHAYE	1 809,60 €



urbanisme

Vous avez un projet de construction, de rénovation et/ou d'agrandissement pour votre habitation ou autre.

M Yves-Michel FRESNEAU, Architecte Conseiller, se fera un plaisir de vous aider gratuitement dans votre projet. Ses permanences sont sur rendez-vous. Un planning de ces permanences est consultable en mairie.

Permis de construire

• LAFARGE HOLCIM Bétons

la robinière/Centrale à bétons 11/03/2019

• JAOUEN David

Le bas vaugreux

Rénovation 04/01/2019

• CHAMPALAUNE Daniel

11 rue du tertre

Réhabilitation d'une habitation en 3 logements

08/02/2019

• LEGLAS Kévin / SENECHAL Carole

impasse des châtaigniers

maison individuelle 15/01/2019

• LAINE Pierre / LEMONNIER Elodie

ZAC Vallon des Fresches - quartier du tertre, lot n°37

maison individuelle 04/02/2019

• ADELAIDE Steve / CHAPEAU Aurélie

ZAC Vallon des Fresches - quartier du tertre, lot n°47

maison individuelle 18/03/2019

• GUERIN Daniel

ZAC Vallon des Fresches lot n°4-21

maison individuelle 26/02/2019

• SCI Le Vallon

ZAC Vallon des Fresches - quartier du tertre, lot n°22

maison individuelle 26/02/2019

• ROBERT Sébastien / BARBIER Alexia

ZAC Vallon des Fresches - quartier du tertre, lot n°49

maison individuelle 19/03/2019

• KERIVIN Thomas / LAGADEC Marion

ZAC Vallon des Fresches - quartier du tertre, lot n°21

maison individuelle 26/03/2019

• DJAFER Karim / BETREMIEUX Sabrina

ZAC Vallon des Fresches - quartier du tertre, lot n°39b

maison individuelle 29/03/2019

• HAUTEMAYOU Gérald et Virginie

ZAC Vallon des Fresches - quartier du tertre, lot n°50

maison individuelle 29/03/2019

Déclarations préalables

• SOUILLARD Fanny

12 impasse des courtills

pose de fenêtres de toit 12/02/2019

• LEMETAYER Nicole

La villouyère

Remplacement de baies vitrées et création d'un muret
18/03/2019

conciliateur de justice

Son rôle est de vous recevoir, à votre demande, en cas de litige entre particuliers et de tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. Il intervient également sur des problèmes de voisinage (clôtures, haies, bruits et autres nuisances) ou dérivants des contrats (vente non conforme à la commande, défaut de délivrance, prestation de service mal exécutée...), ainsi que des litiges entre propriétaires et locataires.

• **Mr JOUAN** assure deux permanences par mois, sur rendez-vous à la mairie de **Hédé-Bazouges**, le mardi de 9h à 12h.

Prendre contact auprès de la mairie au **02 99 45 46 18**.

• **Mr RIMASSON** assurera tous les 15 jours à la mairie de **La Mézière** le vendredi de 9h30 à 12h30.

Prendre contact au **02 99 69 33 36**

manifestations

à la salle Emile LEMETAYER (salle polyvalente)

mai

Dimanche 05 mai
Bal organisé par le CATM et animé par Philippe RENAULT

juin

Vendredi 7 juin
Spectacle pour les seniors
14h

juillet

Dimanche 28 juillet
Bal organisé par le Club de la Bonne Entente et animé par Dominique BLANCHARD

Samedi 29 et dimanche 30 juin
Gala de danse
organisé par Vignoc Gym Danse

septembre

Dimanche 1er septembre
Bal organisé par le CCAS et animé par Thierry SIMON

août

Dimanche 18 août
Bal organisé par le CATM et animé par Philippe RENAULT

Samedi 7 septembre
Forum des associations
de 9h à 13h

octobre

Samedi 19 octobre
Fête des classes « 9 »

dates à retenir

Samedis 27 avril et 25 mai
Cours d'art floral
pour adultes - 10h à 12h
Salle du restaurant scolaire maternel

Samedi 11 mai
Spectacle Camping interdit
organisé par le Théâtre de poche
10h30 à 12h30 / 15h00 à 18h00
Parc de loisirs

Dimanche 19 mai
Cérémonie de la famille

Mercredi 22 mai
Cours d'art floral
pour enfants - 18h
Salle du restaurant scolaire maternel

Dimanche 26 mai
Elections européennes
école élémentaire

Du 15 au 29 juin
Exposition des œuvres des participants
à l'atelier « peinture artistique »
animé par Marie-France BRÉHOLÉE

Dimanche 2 juin
Braderie
organisé par l'ASVHG Foot
parking de la maison des associations

Samedi 22 juin
Fête des écoles
Parc de loisirs

Samedi 29 juin
Exposition des ateliers Art Floral, Scrapbooking et Café tricot
animés par Anne-Marie HAVET

Dimanche 30 juin / 11h00
cérémonie
« Des noms à nos écoles »

Dimanche 7 juillet / 10h30
balade « à la rencontre de notre Patrimoine »

Dimanche 29 septembre
Cérémonie des naissances 2018

Du 6 au 13 octobre
Semaine bleue



✕ bibliothèque

un p'tit conseil de lecture

"Reviens"

de Samuel Benchetrit
aux éditions Grasset paru en 2018.

C'est une tranche de vie, celle d'un homme, écrivain sans inspiration, harcelé par son ex-femme, vivant seul depuis que son fils est parti faire le tour du monde. Une vie morne et sans enthousiasme ? Pas si sûr !

Au fil des pages, le lecteur s'attache à cet homme, s'émeut de ses maladresses et finit par sourire de ses mésaventures. Samuel Benchetrit nous emmène dans un monde parfois farfelu mais finalement pas si loin de notre réalité.



Copyright, Grasset, 2018

Le choix des livres à la bibliothèque

Vous vous demandez peut-être comment sont choisis les livres achetés par la bibliothèque ?

Et bien, le choix des livres se fait principalement en fonction des suggestions des lecteurs et des bénévoles de la bibliothèque. Cela signifie que tout abonné à la bibliothèque peut proposer l'achat d'un livre, et c'est bien sûr aussi valable pour les enfants. La bibliothèque de Vignoc est la votre, nous sommes à votre écoute !

Et lorsque le nombre de suggestions dépasse le budget ? C'est la salariée qui se charge de l'arbitrage car c'est elle qui a la vue d'ensemble sur la collection de livres et nous nous devons de proposer des livres sur des thèmes variés.

Nous nous attachons aussi à compléter les séries de livres, tant au niveau des bandes dessinées que des romans. Certaines séries peuvent comporter de nombreux tomes, la bibliothèque est là pour vous éviter de tous les acheter.

Enfin, nous complétons les commandes d'ouvrages en suivant les conseils des libraires et les critiques faites dans les médias.

Voilà, vous savez tout sur les critères d'achat de livres à la bibliothèque de Vignoc. N'hésitez pas à venir nous faire vos suggestions !

✕ Horaires d'ouverture

Lundi	18h00 - 19h00
Mardi	16h00 - 18h00
Mercredi	16h30 - 18h00
Vendredi	17h00 - 18h30
Samedi	10h30 - 12h00